

Rapport d'activité

Année 2000

ECOUTE DOPAGE



SOMMAIRE

LE SERVICE ECOUTE DOPAGE

1. BILAN ANNUEL.	7
1.1. DONNEES GLOBALES (SOURCE : FRANCE TELECOM).	7
1.1.1. Nombre d'appels :	7
Origine régionale des appels :	8
1.1.3. Répartition temporelle des appels :	10
1.1.4. Synthèse :	11
1.2. DONNEES DETAILLEES (SOURCE : BASE DE DONNEES « ECOUTE DOPAGE »).	12
1.2.1. Caractéristiques des appelants :	12
1.2.1.1. Sexe et age :	12
1.2.1.2. Statut des appelants :	13
1.2.2. Durée des appels :	14
1.2.3. Contenu des appels :	15
1.2.3.1. Types d'appels :	15
1.2.3.2. Sports cités au cours des appels :	16
1.2.3.3. Produits cités au cours des appels :	17
1.2.3.4. Répartition des molécules ou produits cités par classes :	18
1.2.3.5. Répartition des produits selon le sport cité et l'âge :	20
1.2.4. Orientations :	21
1.2.5. Mode de connaissance du numéro vert.	22
1.2.6. Synthèse :	23
2. EVOLUTIONS MENSUELLES DES DONNEES.	25
2.1. DONNEES GLOBALES (SOURCE : FRANCE TELECOM).	25
2.2. DONNEES DETAILLEES (SOURCE : BASE DE DONNEES « ECOUTE DOPAGE »).	26
2.2.1. Caractéristiques des appelants :	26
2.2.2. Contenu des appels :	28
2.2.3. Orientation des appels :	30
2.2.4. Mode de connaissance du numéro vert :	31
3. FONCTIONNEMENT GENERAL	32
3.1. PLAN SYNOPTIQUE	32
3.2. ANALYSE QUALITATIVE (PORTANT SUR 1001 FICHES D'ECOUTE DETAILLEES)	33
4. CONCLUSION	35
5. ANNEXES	37

INDEX DES FIGURES

<i>Figure 1 : Total des appels acheminés et réceptionnés pour l'année 2000.....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 2 : Répartition géographique des appels acheminés pour l'année 2000.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 3 : Pourcentage d'appels acheminés par régions.....</i>	<i>9</i>
<i>Figure 4 : Répartition hebdomadaire des appels acheminés.....</i>	<i>10</i>
<i>Figure 5 : Répartition horaire des appels acheminés.</i>	<i>10</i>
<i>Figure 6 : Répartition des appelants en fonction du sexe.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 7 : Répartition des appelants en fonction de l'âge.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 8 : Répartition des appelants en fonction du statut.....</i>	<i>13</i>
<i>Figure 9 : Fréquence des appels traités selon leur durée.</i>	<i>14</i>
<i>Figure 10 : Durée moyenne des appels traités.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 11 : Répartition des types d'appels traités</i>	<i>15</i>
<i>Figure 12 : Répartition des disciplines sportives citées.</i>	<i>16</i>
<i>Figure 13 : Répartition des produits cités par classes de produits dont l'usage est interdit ou restreint ainsi que le tabac, les médicaments ne contenant pas de substances dopantes et les compléments nutritifs et acides aminés.....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 14 : Agents anabolisants.....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 15 : Drogues illicites*.....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 16 : Stimulants.....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 17 : Corticostéroïdes.....</i>	<i>19</i>
<i>Figure 18 : Hormones peptidiques.</i>	<i>19</i>
<i>Figure 19 : Répartition des principaux sports selon le produit cité.....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 20 : Répartition des principaux produits cités par les adolescents.</i>	<i>20</i>
<i>Figure 21 : Répartition des différentes orientations proposées (44 % des appels).....</i>	<i>21</i>
<i>Figure 22 : Répartition des différents modes de connaissance du numéro vert.....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 23 : Répartition des médias.....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 24 : Répartition mensuelle des appels réceptionnés et acheminés.</i>	<i>25</i>
<i>Figure 25 : Evolution du sexe des appelants.....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 26 : Evolution de l'âge des appelants.</i>	<i>26</i>
<i>Figure 27 : Evolution des appels en provenance des sportifs, des professionnels de santé et de l'entourage (70% des appelants).</i>	<i>27</i>
<i>Figure 28 : Evolution des appels en provenance des chercheurs et de la presse (12% des appelants).</i>	<i>27</i>
<i>Figure 29 : Evolution des types d'appels.....</i>	<i>28</i>
<i>Figure 30 : Evolution des appels citant le cyclisme, l'athlétisme et la musculation (60% des sports cités).....</i>	<i>28</i>
<i>Figure 31 : Evolution des appels citant le football, les arts martiaux et le tennis (15% des sports cités).</i>	<i>29</i>
<i>Figure 32 : Evolution des principaux produits (60% des produits cités).....</i>	<i>29</i>
<i>Figure 33 : Evolution du pourcentage d'appels donnant lieu à une orientation.</i>	<i>30</i>
<i>Figure 34 : Répartition et évolution des principaux modes de connaissance du numéro vert (70% du total).....</i>	<i>31</i>
<i>Figure 35 : Synthèse des problématiques abordées.....</i>	<i>32</i>

INTRODUCTION

Les données présentées dans ce rapport semestriel sont issues des fiches d'écoute informatisées du *Numéro Vert Ecoute Dopage* remplies par les écoutants du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000. Les statistiques sur le trafic téléphonique sont issues des chiffres bruts mis à disposition par France Telecom. Ces informations permettent une analyse approfondie des appelants, de leurs problèmes et de leurs demandes.

La mission du service d'accueil téléphonique « Ecoute Dopage » est essentiellement d'être à l'écoute du public qui se sent concerné par le dopage et de lui permettre d'exprimer ses besoins et ses attentes. Son action de prévention consiste principalement à aider les appelants à analyser les situations qu'ils rencontrent, les informer, les orienter en fonction de leurs besoins vers des personnes ressources.

Le *Numéro Vert* qui fonctionne maintenant depuis 24 mois, est au travers des 15072 appels réceptionnés, un observatoire social des conduites dopantes dans les milieux sportifs. La publication des données portant sur l'année 2000, en complément des informations et rapports transmis chaque mois au Ministère de la Jeunesse et des Sports, s'inscrit dans le souci de rendre compte aux professionnels et aux services publics de ce que nous écoutons et analysons des pratiques dopantes en milieux sportifs.

LE SERVICE « ECOUTE DOPAGE »

Le service, créé le 24 novembre 1998, est géré par une association loi 1901. Il est subventionné par le Ministère de la jeunesse et les Sports et soutenu par la fondation France Telecom qui prend en charge les abonnements téléphoniques.

DES MISSIONS, DES PRINCIPES

Le service “ Ecoute Dopage ” a pour missions de :

- Proposer une écoute, une information, une aide, une orientation à toutes les personnes qui se sentent concernées par le phénomène du dopage,
- Rompre le silence qui entoure la prise de produits énergétiques ou dopants dans les milieux sportifs,
- Rompre l’isolement des sportifs confrontés à ce phénomène,
- Aider à engager ou soutenir des processus de changement des conduites,
- Faciliter les contacts avec les personnes ou institutions ressources en fonction des demandes,
- Comprendre, dans toute sa complexité, l’usage de produits énergétiques, psychoactifs et potentiellement dangereux pour les populations sportives,
- Etre un observatoire social des conduites à risque associées aux pratiques physiques et sportives.

LE SERVICE “ ECOUTE DOPAGE ” FONCTIONNE GRATUITEMENT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H A 12 H ET DE 14 H A 20 H.

Il garantit à tout appelant l’anonymat et la confidentialité des propos échangés ainsi qu’un cadre déontologique de fonctionnement.

UN SERVICE OUVERT A TOUS

“ Ecoute Dopage ” est un lieu d’information, d’aide, de soutien et d’orientation du public. Sa mission est de répondre aux questions, de transmettre des connaissances, d’être attentif à toutes sortes de sujets entourant la prise de produits et les procédés visant à améliorer artificiellement la performance sportive, leurs usages, les effets, les risques.

Lorsque les appelants ont besoin de poursuivre leur démarche avec le soutien de médecins spécialisés, de psychologues, de professionnels, d’institutions, d’associations, la mission “ d’Ecoute Dopage ” est de les orienter vers les personnes ou les lieux adaptés à leur situation personnelle.

UN SERVICE PROFESSIONNEL

Le service d'accueil téléphonique doit fournir à chaque personne qui le sollicite une aide de qualité s'appuyant sur la compétence de ses membres et des principes éthiques respectant les droits de l'homme.

Les 8 chargés d'accueil téléphonique d'« Ecoute Dopage » sont des psychologues du sport diplômés(es) qui ont reçu en complément une formation spécialisée sur le dopage et la toxicomanie. Soumis au secret professionnel, ils garantissent l'anonymat qui permet aux appelants de s'exprimer sans risques de jugement, de sanctions, de discrimination. Tant dans la relation avec les personnes qui les appellent que dans leur lien avec l'environnement, ils cherchent à développer un climat favorable qui permette de parler et de répondre sans dramatisation, ni banalisation, sans exclusion ni rejet aux questions que pose la consommation de produits énergétiques ou dopants ou le recours à des procédés visant à améliorer artificiellement le développement musculaire ou la performance physique.

L'équipe est en relation constante avec des experts pharmaciens et médecins de l'université Montpellier 1, spécialistes du dopage ou des problèmes d'usage ou d'abus de drogue et peut faire immédiatement appel à eux en cas de besoin.

La responsabilité du service est confiée à un professeur des universités spécialiste de psychologie clinique et sportive, non salarié, qui garantit la qualité de l'accueil téléphonique, organise le travail en équipe, définit les axes de recherche et assure les relations avec les services et les personnes compétentes au niveau national et régional.

DES PARTENAIRES, DES RESEAUX

Le service « Ecoute Dopage » travaille en étroite collaboration avec les organismes nationaux et régionaux suivant :

- Le bureau de la protection du sportif et du public (DS 5) du Ministère de la Jeunesse et des Sports,
- SOS Drogue International,
- Drogue Info Service,
- Fil Santé Jeunes,
- Sida Info Service,
- Toxibase.

- Il est en réseau avec des médecins des DRJS spécialistes du dopage et des médecins des fédérations sportives,
- Il est en contact au niveau national avec certains services des CHU / CHR / et les associations ou centres spécialisés pouvant accueillir les jeunes sportifs en situation de dépendance à des produits dopants,
- Il collabore avec les associations nationales et régionales de prévention et lutte contre le dopage,
- Il collabore avec les organismes nationaux et internationaux qui ont pour mission la prévention et la lutte contre le dopage (CPLD, CNOSF, CONI...).

1. Bilan annuel.

1.1. Données globales (source : France Telecom).

1.1.1. Nombre d'appels :

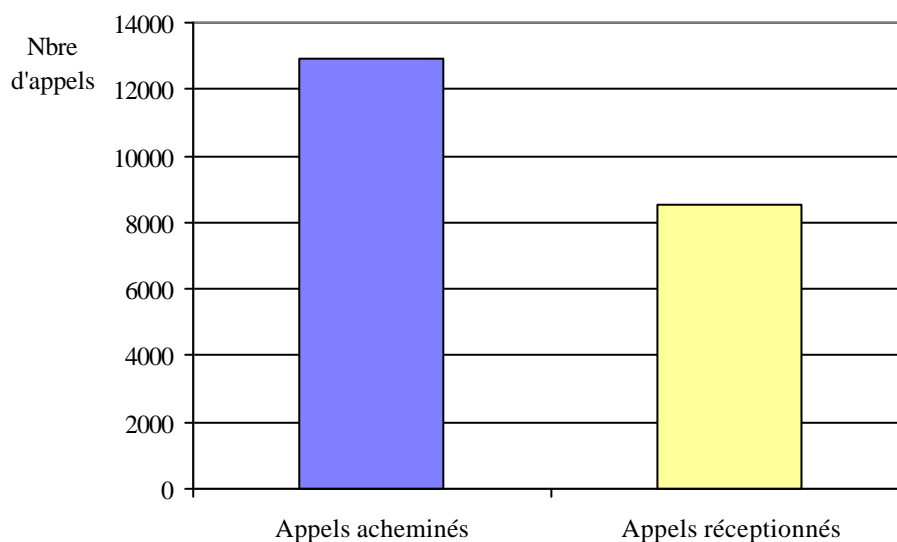


Figure 1 : Total des appels acheminés et réceptionnés pour l'année 2000.

Appels acheminés : 12 944

Appels réceptionnés : 8 509

(Source France Telecom)

1.1.2. *Origine régionale des appels :*

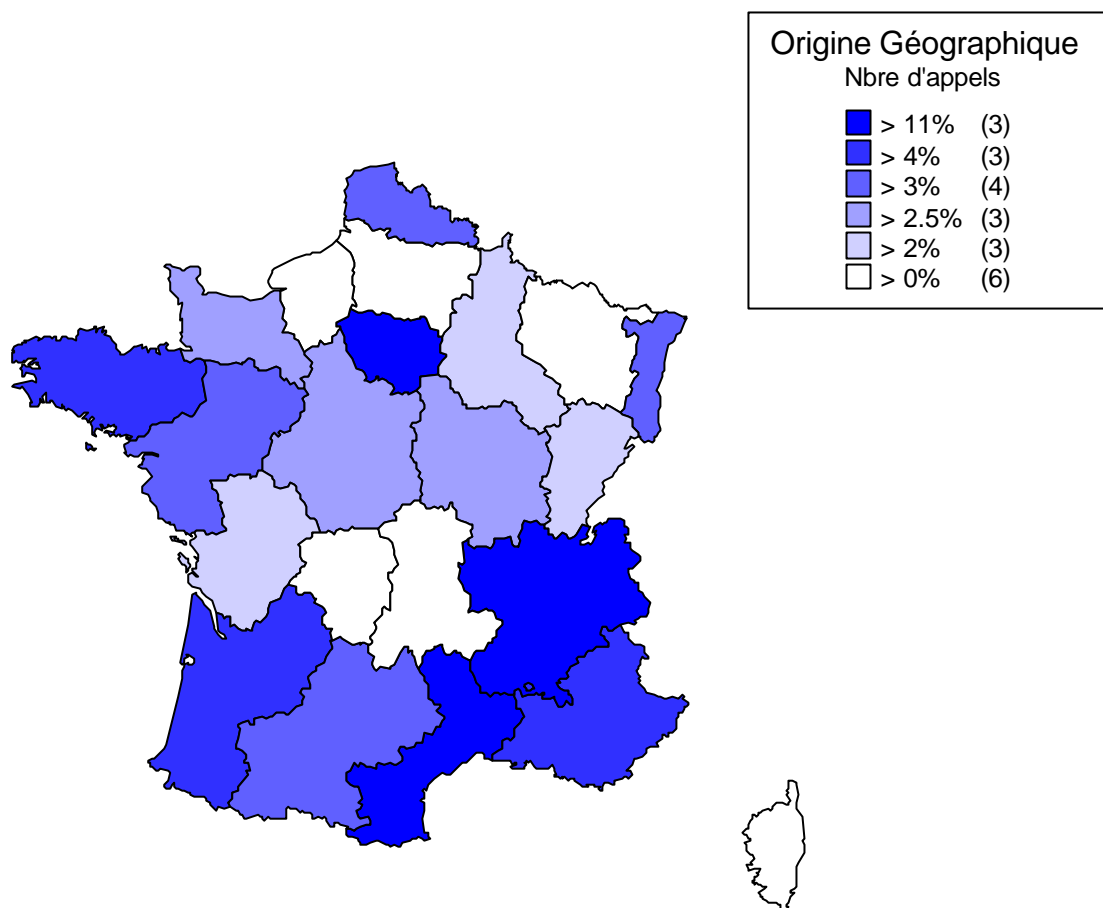


Figure 2 : Répartition géographique des appels acheminés pour l'année 2000.

Année 2000

Appels acheminés

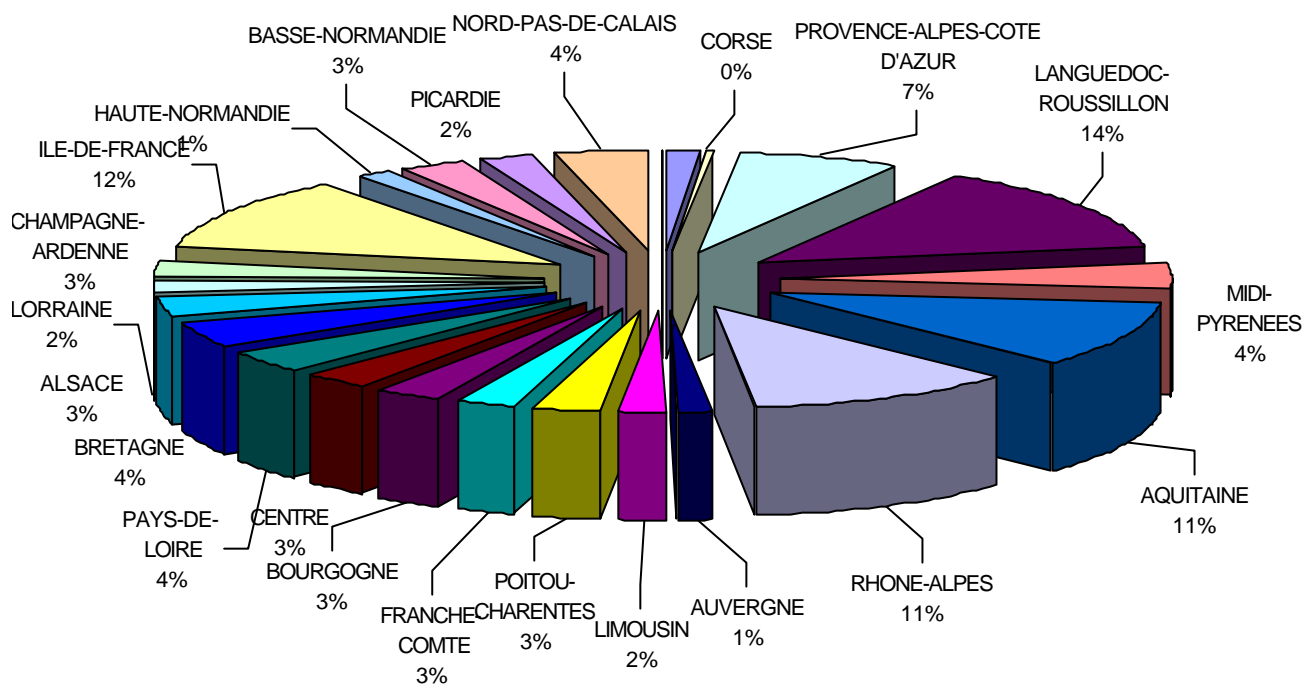


Figure 3 : Pourcentage d'appels acheminés par régions.

1.1.3. Répartition temporelle des appels :

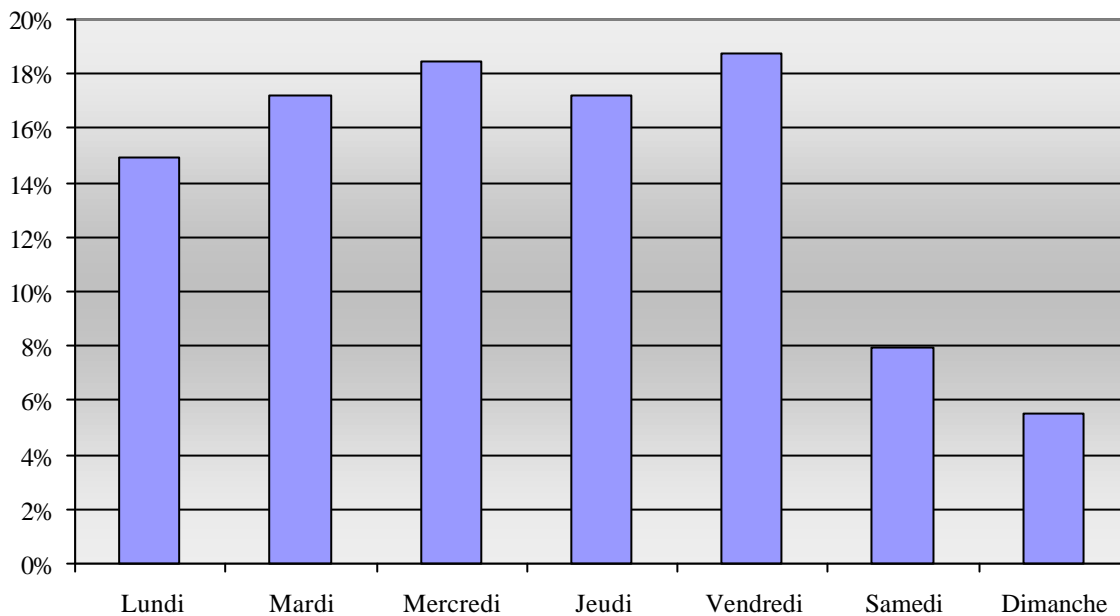


Figure 4 : Répartition hebdomadaire des appels acheminés.

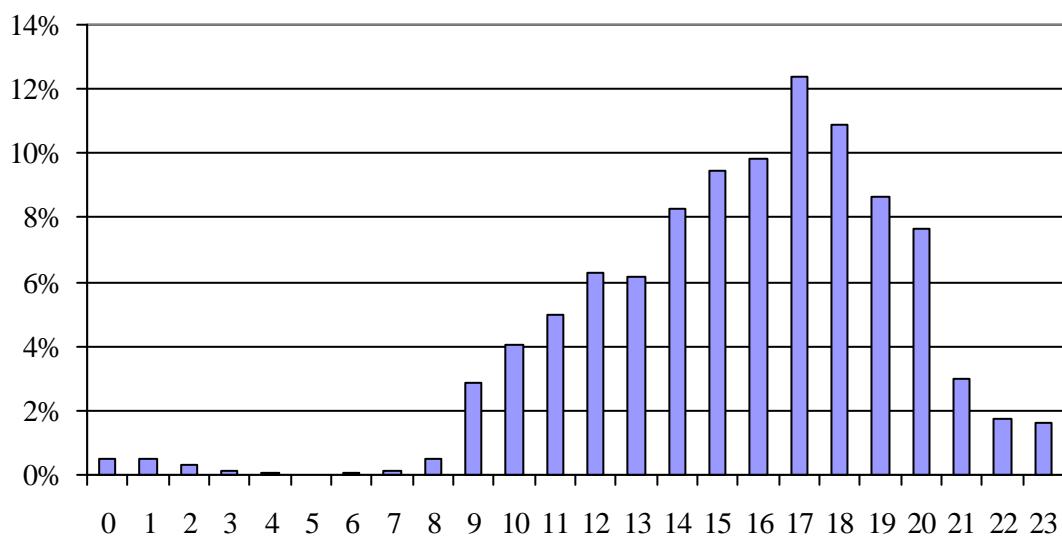


Figure 5 : Répartition horaire des appels acheminés.

1.1.4. Synthèse :

L'importance du nombre cumulé d'appels émis au *Numéro Vert « Ecoute Dopage »* souligne la préoccupation de la population française vis à vis du phénomène du dopage qui est devenu un véritable problème de santé publique. Le dopage interpelle aussi bien les acteurs du milieu sportif (pratiquants, entraîneurs, dirigeants ; 48 % des appels) que l'entourage des sportifs (parents, amis, conjoints ; 12 % des appels) les milieux médicaux et paramédicaux (10 % des appels) ou les élèves, étudiants, chercheurs ...

Les données globales doivent être analysées en tenant compte des moyens limités du service (un seul écoutant en ligne, fermeture entre 12 H et 14 H, interruption du service les samedis et dimanches).

La variabilité mensuelle des appels est à mettre en relation avec la médiatisation faite par la presse écrite, télévisuelle ou parlée. Une stratégie de communication régulière sur toute l'année devrait permettre une plus grande stabilité des appels mensuels et un plus grand nombre d'appels qui permettrait à tous les publics d'avoir une plus grande égalité d'accès aux informations disponibles.

La qualité du service proposé par le *Numéro Vert « Ecoute Dopage »*, largement reconnu par les appelants qui n'hésitent pas à rappeler pour solliciter une aide, repose sur une équipe stable de 8 intervenants spécialisés dans l'écoute et les problématiques des conduites addictives (psychologues du sport diplômés) en étroite collaboration avec un spécialiste de pharmacologie (Pr. M. Audran) et un médecin du sport (Dr J. Bourrier). Les chargés d'accueil téléphonique mettent chaque semaine en commun leurs impressions, leurs informations, leurs analyses. Chaque mois, ils se réunissent avec un expert extérieur au service pour faire l'analyse de leur pratique professionnelle. Ces réunions de réflexion, forgent la cohésion et la compétence d'une équipe qui a pour charge l'accueil d'un public de plus en plus diversifié et qui doit garantir à chaque appelant un service de qualité.

En outre, le service est en réseau national avec une équipe de médecins spécialistes de médecine du sport et du dopage, des praticiens hospitaliers de CHU / CHR (Clermont-Ferrand, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris...), des cadres des Directions Régionales de la Jeunesse et de Sports et des personnels d'associations spécialisées.

1.2. Données détaillées (source : base de données « Ecoute dopage »).

1.2.1. *Caractéristiques des appelants :*

1.2.1.1. *Sexe et age :*

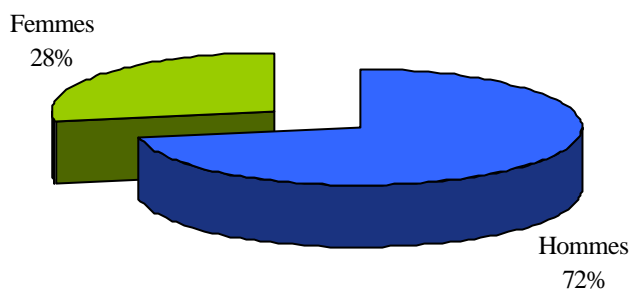


Figure 6 : Répartition des appelants en fonction du sexe.

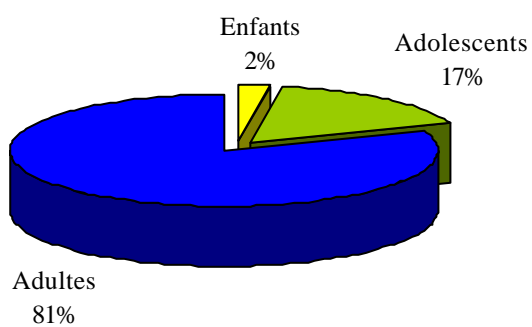


Figure 7 : Répartition des appelants en fonction de l'âge.

1.2.1.2. Statut des appelants :

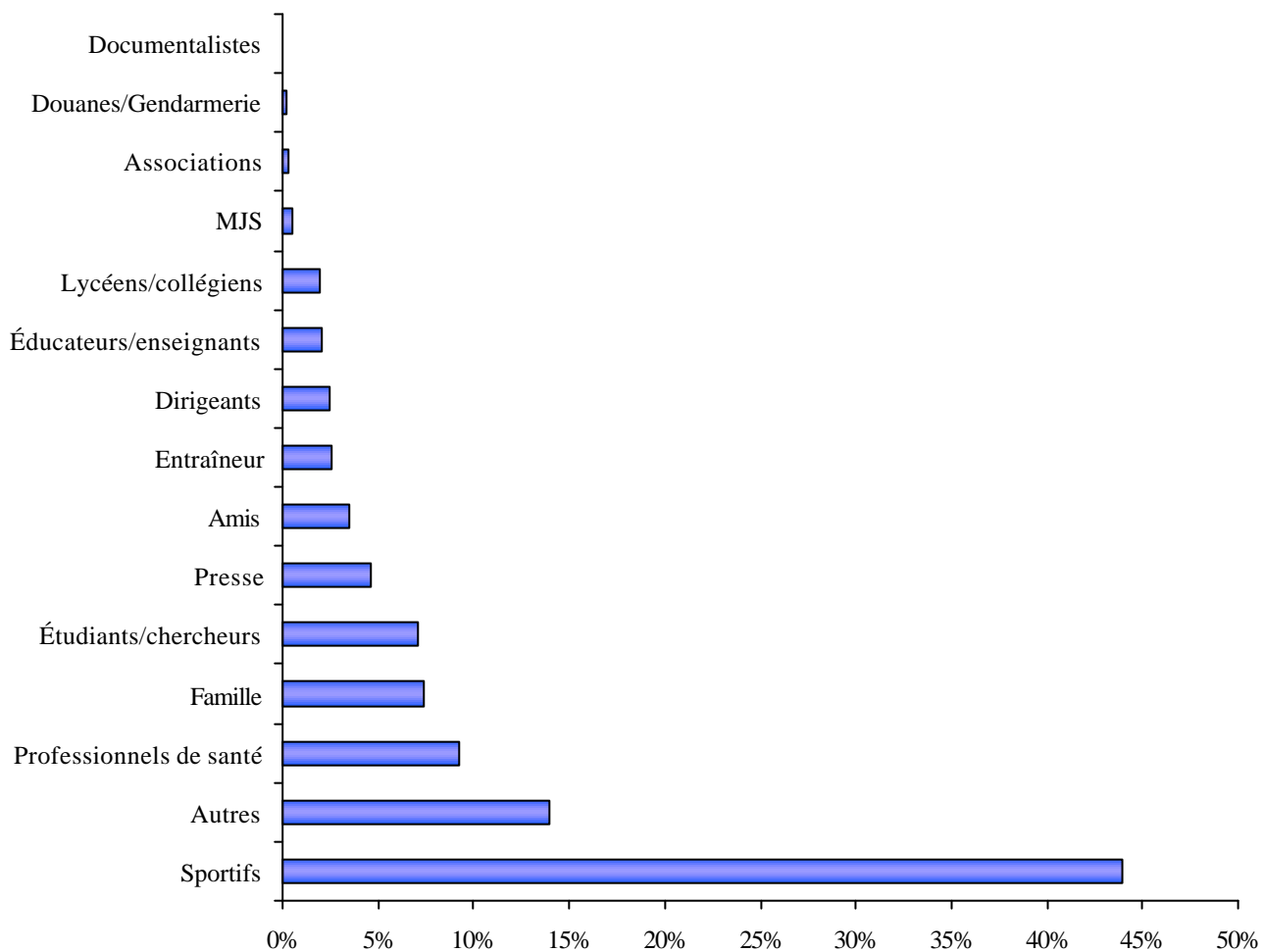


Figure 8 : Répartition des appelants en fonction du statut.

1.2.2. *Durée des appels :*

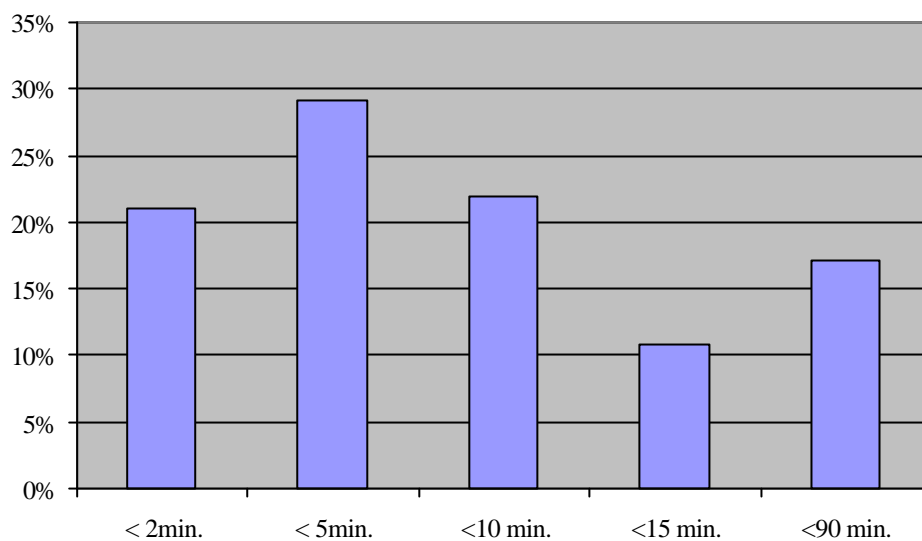


Figure 9 : *Fréquence des appels traités selon leur durée.*

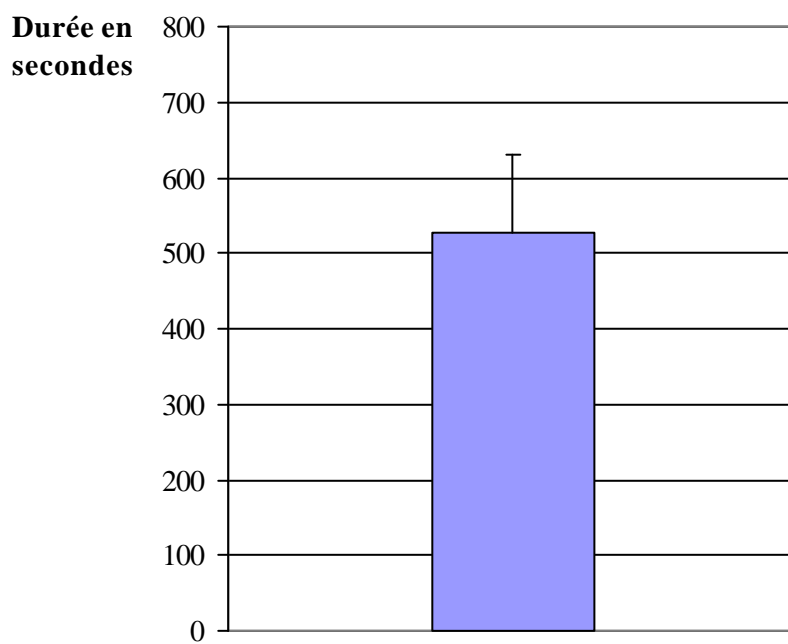


Figure 10 : *Durée moyenne des appels traités.*

1.2.3. Contenu des appels :

1.2.3.1. Types d'appels :

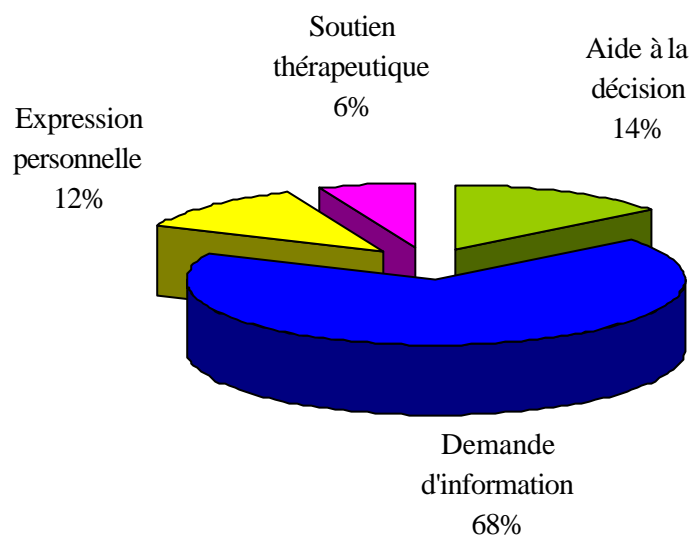


Figure 11 : Répartition des types d'appels traités .

1.2.3.2. Sports cités au cours des appels :

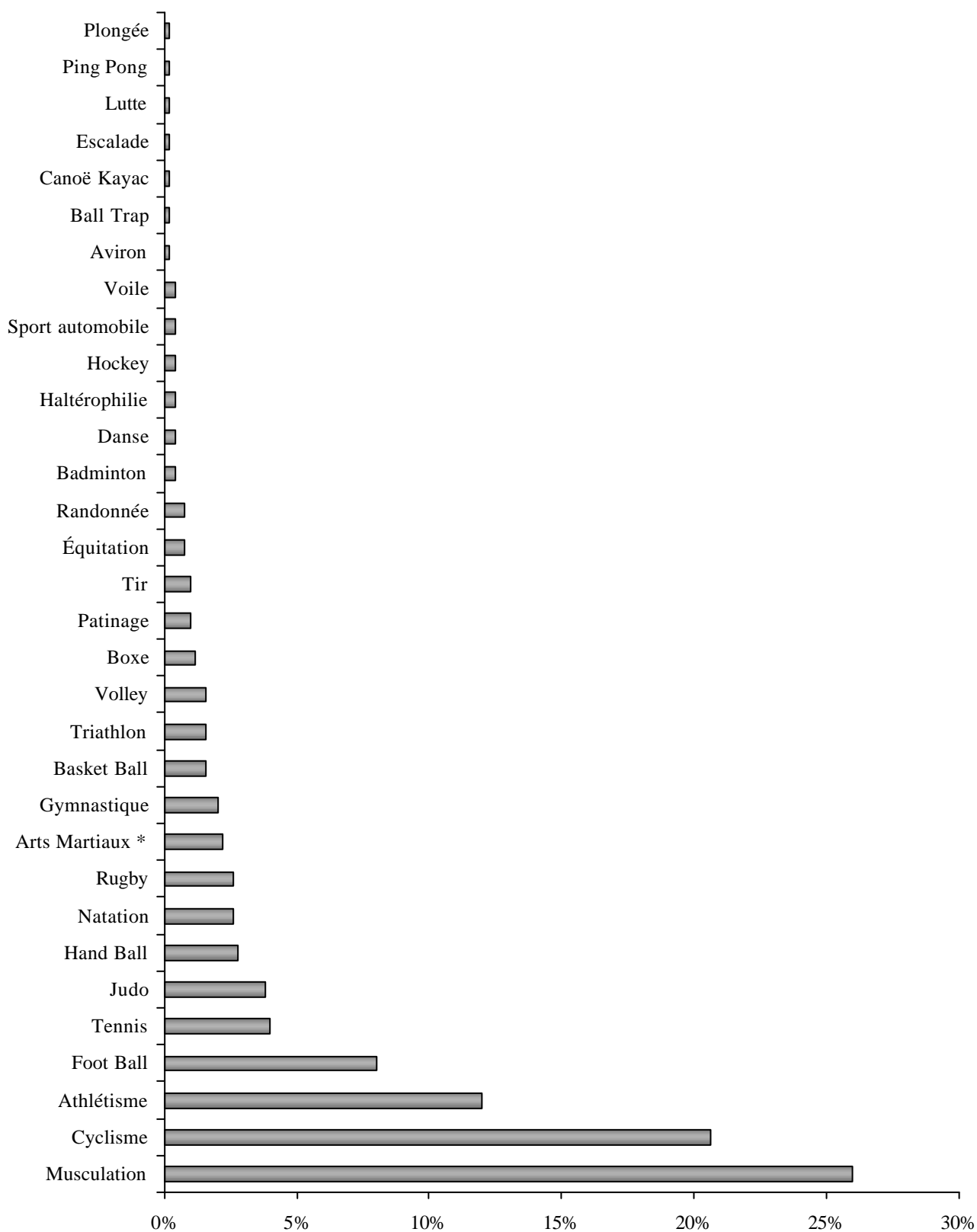


Figure 12 : Répartition des disciplines sportives citées.

* Exception faite du Judo.

1.2.3.3. *Produits cités au cours des appels :*

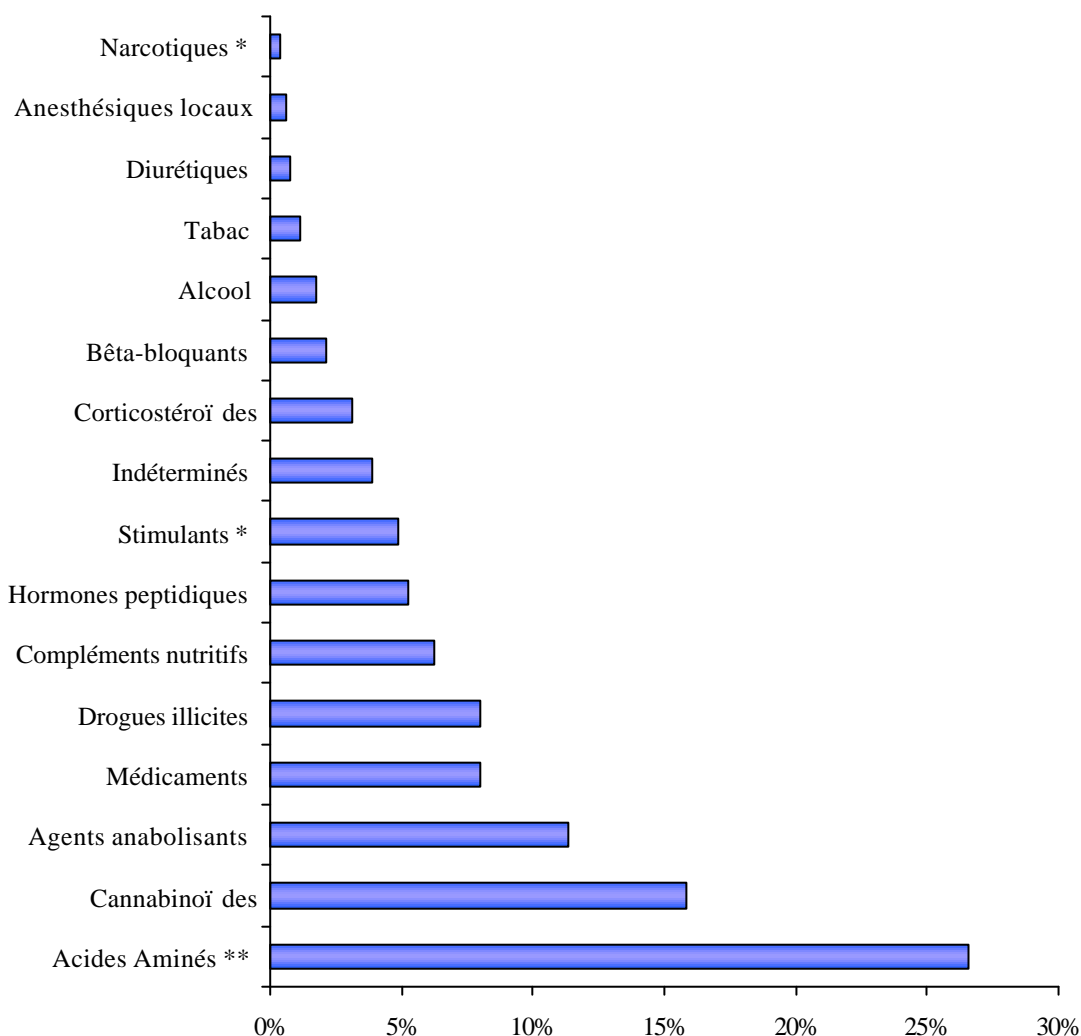


Figure 13 : Répartition des produits cités par classes de produits dont l'usage est interdit ou restreint ainsi que le tabac, les médicaments ne contenant pas de substances dopantes et les compléments nutritifs et acides aminés.

* *Hormis les drogues dures (héroïne, cocaïne, amphétamines, crack et ecstasy).*

** *L'acide aminé le plus cité est la créatine (>90%).*

1.2.3.4. Répartition des molécules ou produits cités par classes :

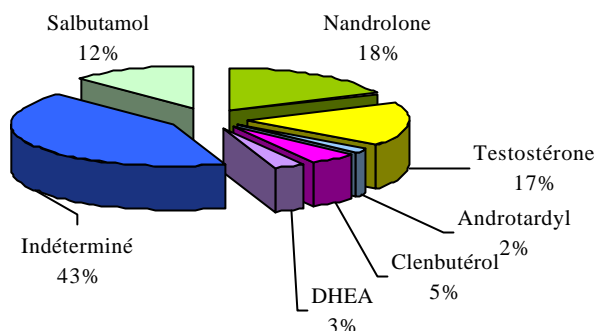


Figure 14 : Agents anabolisants.

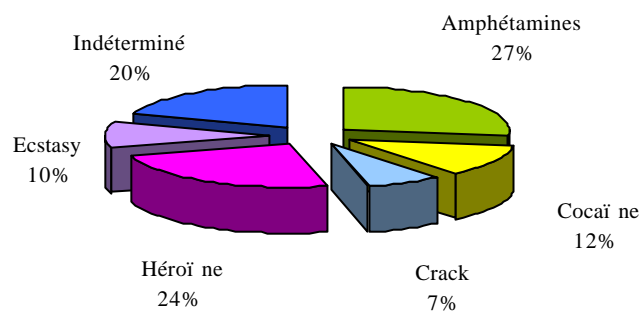


Figure 15 : Drogues illicites*.

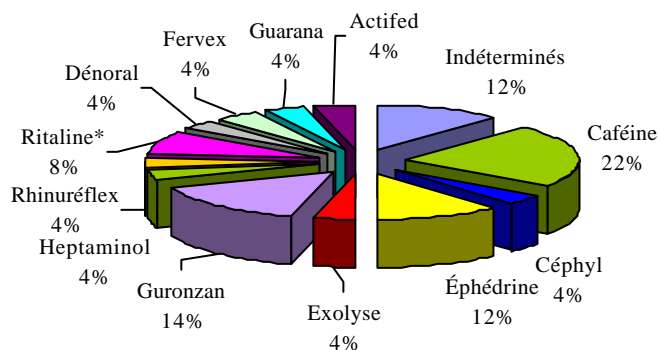


Figure 16 : Stimulants.

*Hormis le cannabis

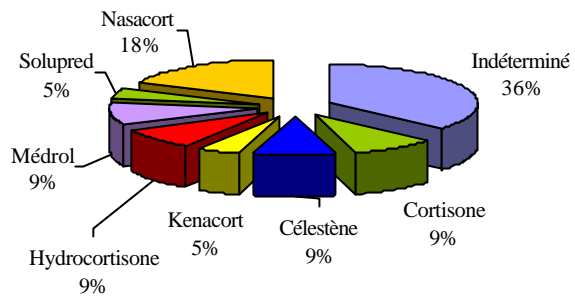


Figure 17 : Corticostéroïdes.

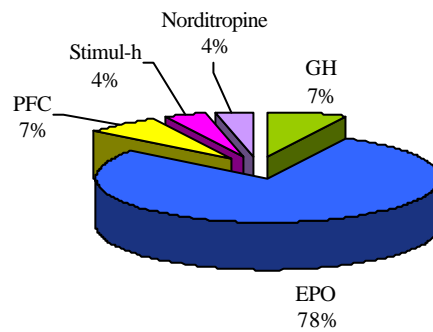


Figure 18 : Hormones peptidiques.

1.2.3.5. Répartition des produits selon le sport cité et l'âge :

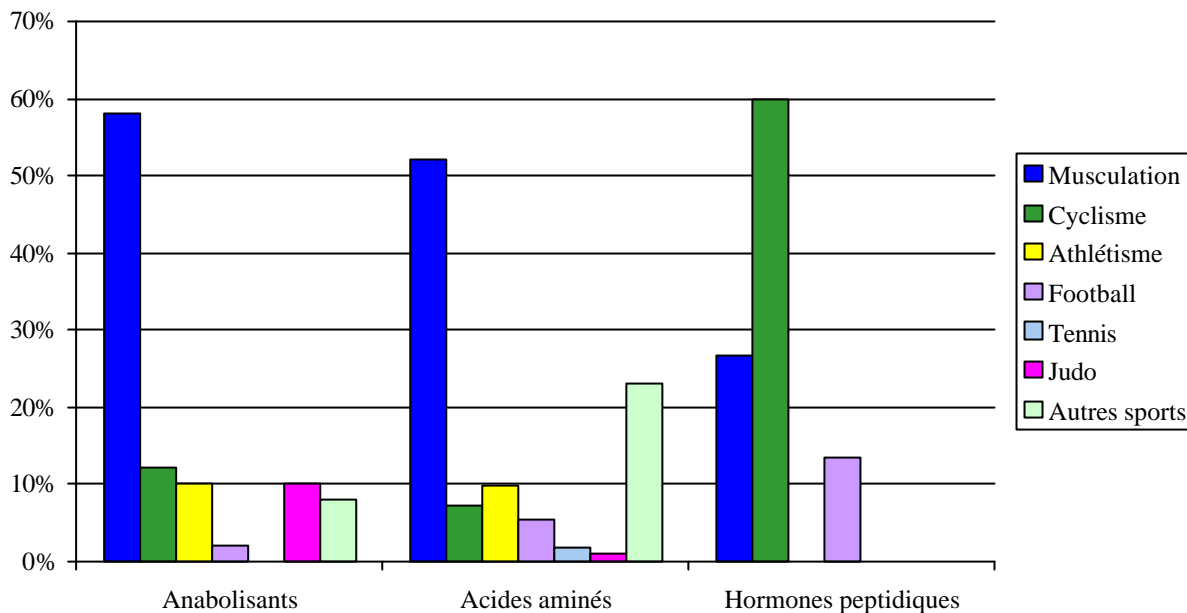


Figure 19 : Répartition des principaux sports selon le produit cité.

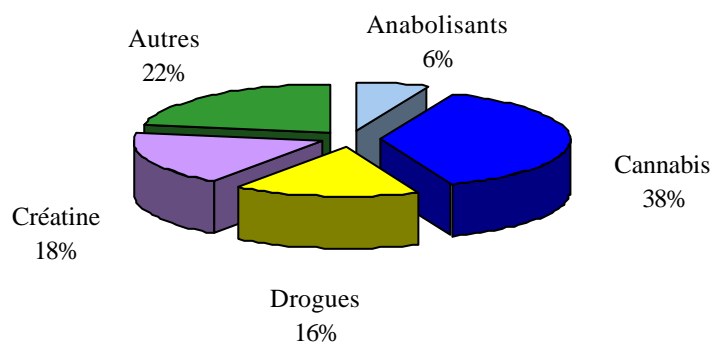


Figure 20 : Répartition des principaux produits cités par les adolescents.

1.2.4. Orientations :

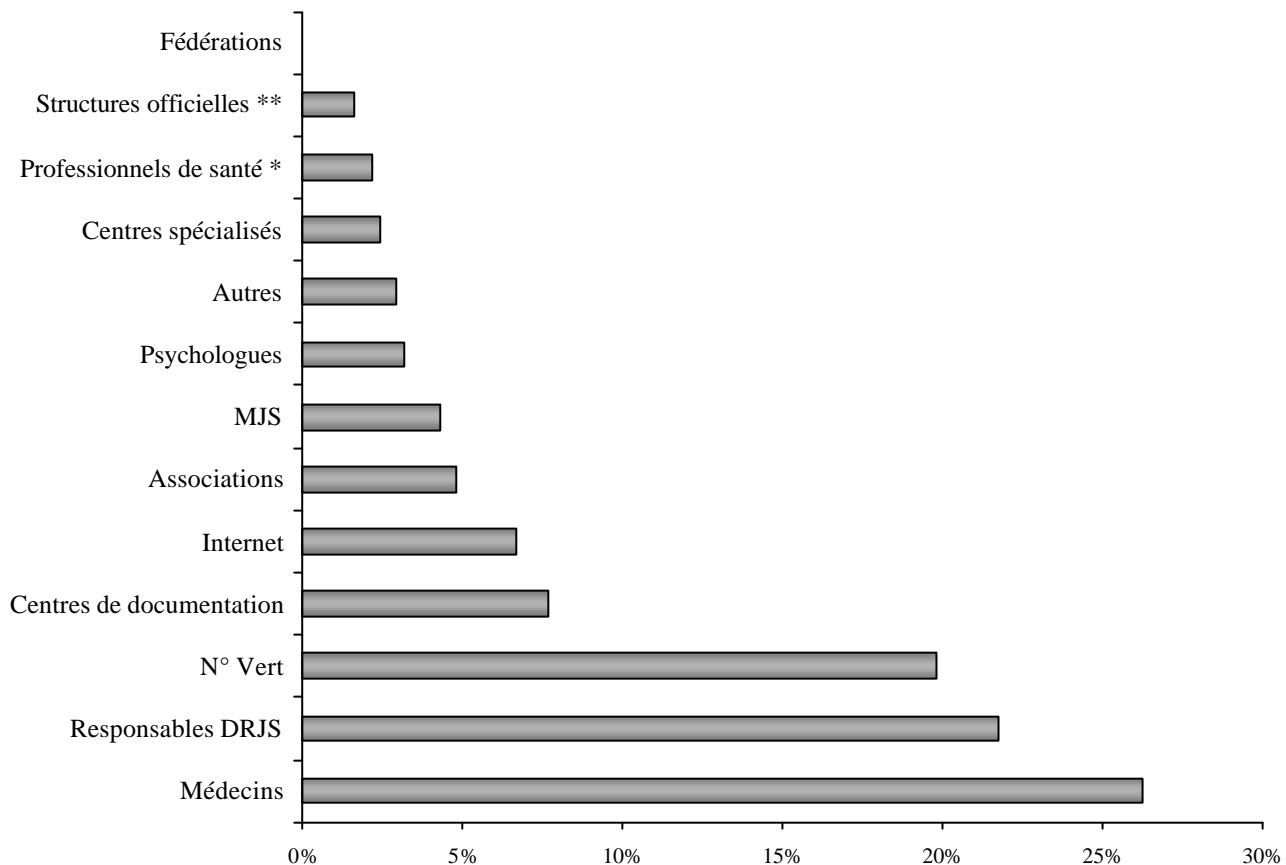


Figure 21 : Répartition des différentes orientations proposées (44 % des appels).

* Hormis les médecins.

** CNOFS, CIO, CPLD, LNDD

1.2.5. Mode de connaissance du numéro vert.

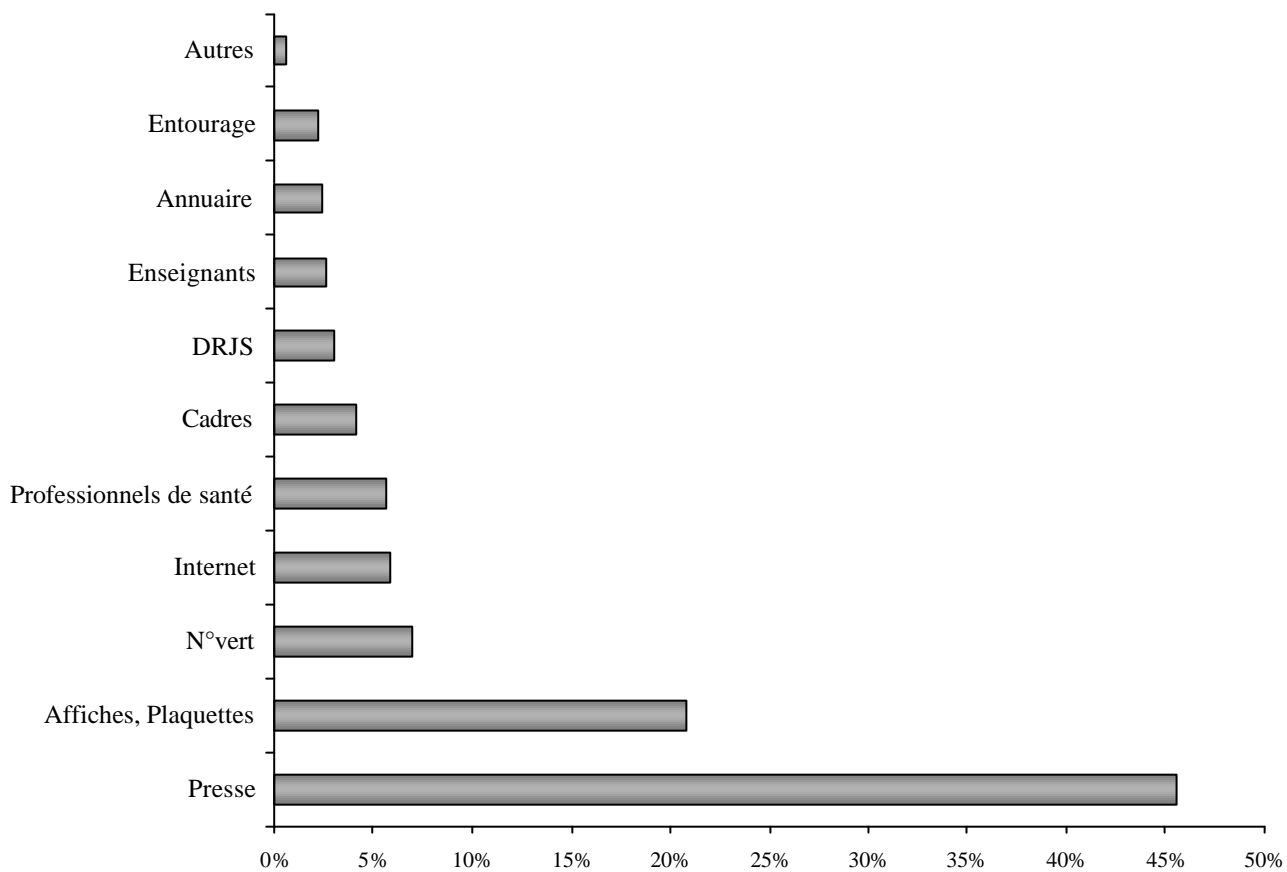


Figure 22 : Répartition des différents modes de connaissance du numéro vert.

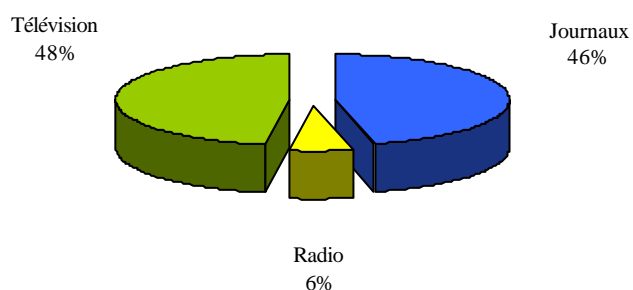


Figure 23 : Répartition des médias.

1.2.6. Synthèse :

Dans l'année 2000, le service a continué à recevoir un nombre important d'appels malgré une forte diminution de la couverture médiatique. Les écoutants ont répondu à 8 509 personnes, soit 65 % des appels émis.

Les appelants sont en majorité des hommes 72 % pour 28 % de femmes. Celles ci sont moins des sportives confrontées dans leur pratique à la prise de produits que des mères, des conjointes qui s'inquiètent de la prise de produits (perçue ou soupçonnée) par leur entourage. On peut constater que les sportifs ne représentent que 43 % des appelants et que les entraîneurs ou les dirigeants font très rarement appel au N° Vert «Ecoute Dopage ». Ces chiffres soulignent toute la difficulté pour les cadres du mouvement sportif impliqués au premier chef par le phénomène du dopage d'en parler même sous le couvert de l'anonymat et augurent d'un malaise potentiel pour aborder le sujet dans les institutions sportives.

Malgré une dominante globale d'adultes appelants (81 %) le Numéro vert reste un lieu d'expression des adolescents sportifs. Leurs appels sont le plus souvent liés à la consommation de cannabis et aux pressions exercées à leur encontre pour qu'ils prennent des produits énergétiques ou dopants lors de compétitions importantes pour le club.

Si certains produits (créatine) et certains sports (cyclisme) sont les « vedettes » des appels, on peut néanmoins constater la diversité des produits cités et des sports concernés par le recours à la consommation de produits dopants, psychoactifs et énergétiques. On perçoit à la lecture des différents tableaux combien la consommation de produits énergétiques, psychoactifs ou dopants est aujourd'hui banalisée dans tous les milieux sportifs (compétitifs ou non). Remarquons que parmi les produits cités, l'alcool n'apparaît pas comme une substance dopante ou en rapport avec la pratique sportive alors que l'on sait qu'elle concerne beaucoup de jeunes dans la phase post-compétitive (*3^{ème} mi-temps*).

Chaque sportif sera confronté dans sa pratique à l'utilisation de produits proposés aussi bien par son environnement que par la publicité et devra faire un choix personnel « en prendre ou pas ». On conçoit alors toute l'importance de la prévention auprès des pratiquants et en particulier des jeunes sportifs.

Le milieu de la musculation et des salles de remise en forme est particulièrement touché par la consommation de produits dopants. Ces pratiquants sont des sujets «à risque »

présentant souvent des difficultés ou symptômes psychopathologiques (dysmorphophobie, troubles de l'image du corps, difficultés identitaires...).

Il paraît nécessaire d'engager des actions de formation continue et initiale sur les produits énergétiques et dopants à destination des animateurs des métiers de la forme qui souvent banalisent, voir même encouragent, la prise de produits.

Quatre régions concentrent près de 50% des appels émis (Ile de France 12 % ; Languedoc Roussillon 14 % ; Rhône Alpes 11% ; Aquitaine 11 %). Trois d'entre elles sont de grandes régions urbaines du territoire où la consommation de drogues est aussi la plus importante. Elles possèdent un réseau très développé de prévention et de lutte contre la toxicomanie qui relaie les informations sur le N° Vert en complément des Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports. Le Languedoc Roussillon, en raison de l'implantation du service Ecoute Dopage sur Montpellier et de sa reconnaissance régionale, doit être considéré à part. Les autres régions représentent chacune environ 2% des appels ce qui laisse à penser qu'une plus large diffusion du N° Vert est possible et qu'elle entraînera une forte augmentation des appels.

Remarquons que 45 % des appels durent moins de 5 minutes, mais que 30 % sont supérieurs à 10 minutes. La mission principale d'un écoutant ne se limite donc pas à donner des informations rapides sur les produits mais à aider l'appelant à s'interroger sur sa conduite et son désir de consommation de produits. L'attention portée à tous ceux qui appellent et le respect de leur conduite, sans aucun jugement, amènent certains sportifs à remettre en question leurs représentations et s'engager dans un processus de changement ou de demande d'aide. Les psychologues écoutants servent de médiateurs pour qu'une interrogation, une demande d'aide ou de soins puisse émerger. Ce travail d'écoute dans le respect de l'anonymat et l'éthique professionnelle des psychologues permet l'orientation de certains appelants vers des personnes ressources avec lesquelles ils pourront continuer leur démarche d'information, de questionnement, de soutien.

2. Evolutions mensuelles des données.

2.1. Données globales (source : France Telecom).

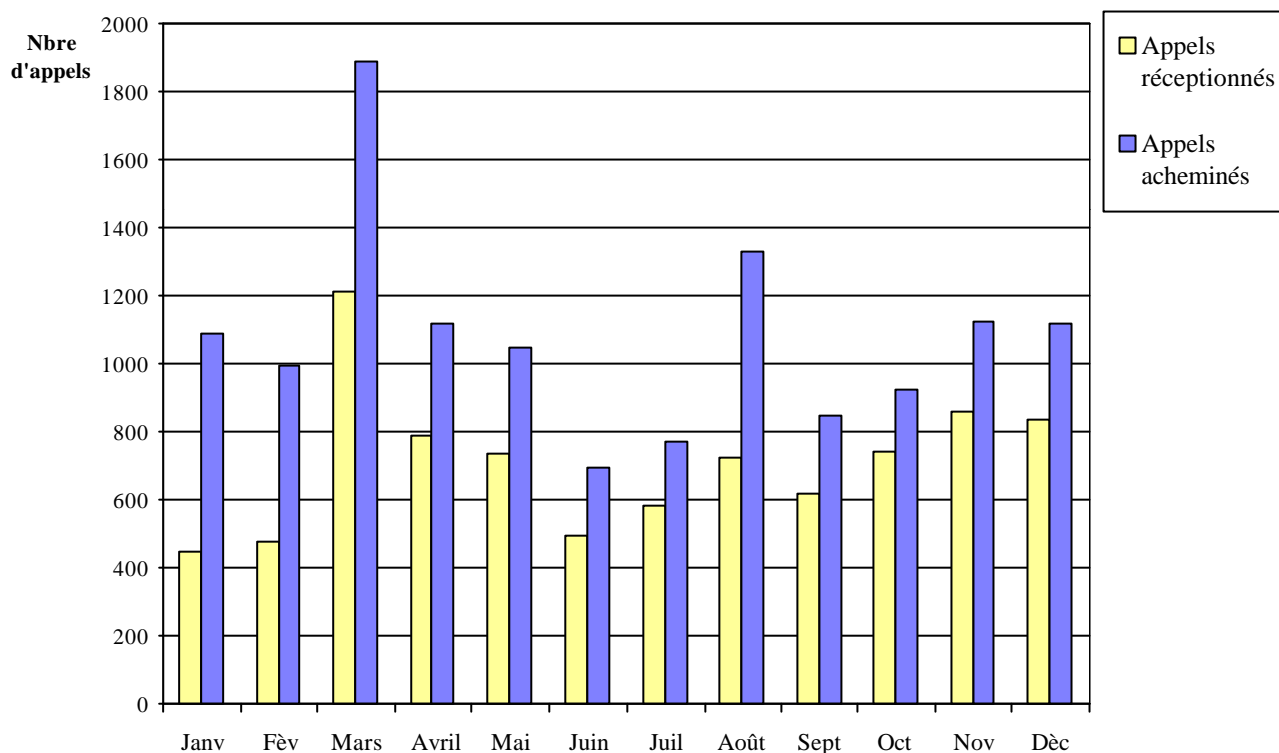


Figure 24 : Répartition mensuelle des appels réceptionnés et acheminés.

2.2. Données détaillées (source : base de données « Ecoute Dopage »).

2.2.1. Caractéristiques des appelants :

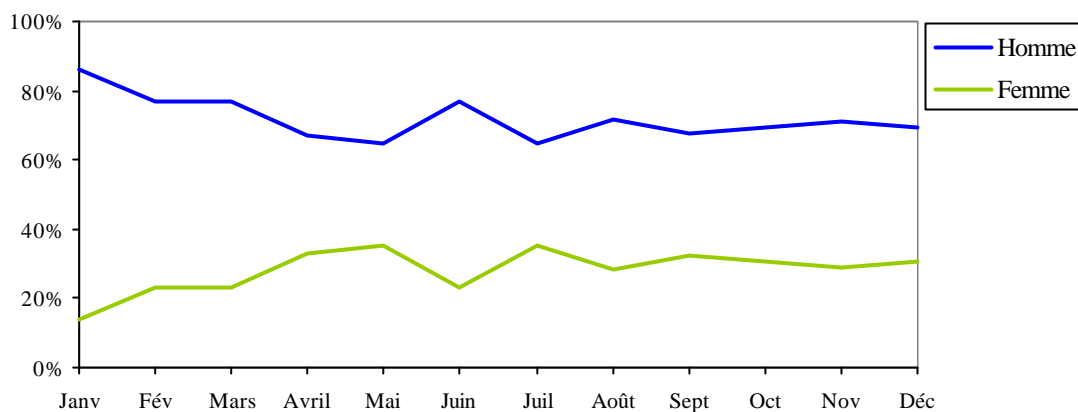


Figure 25 : Evolution du sexe des appelants.

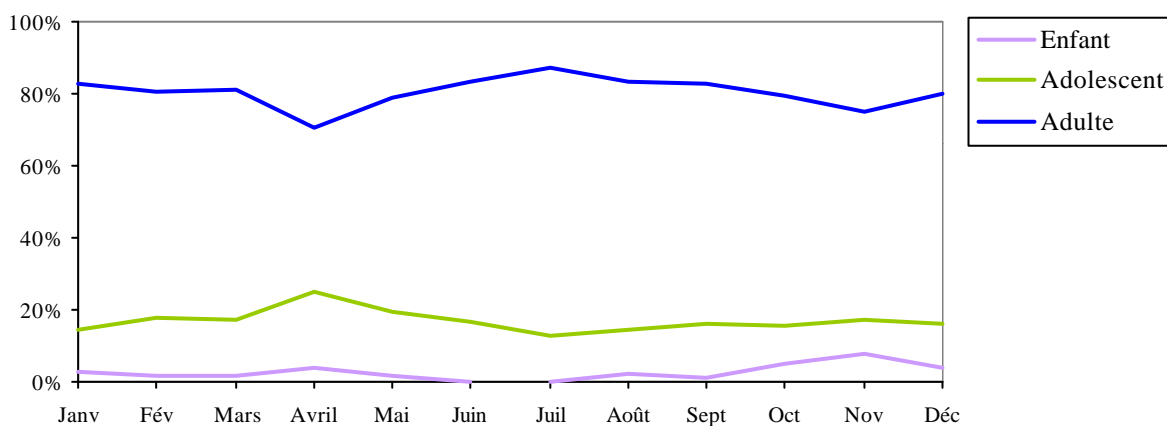


Figure 26 : Evolution de l'age des appelants.

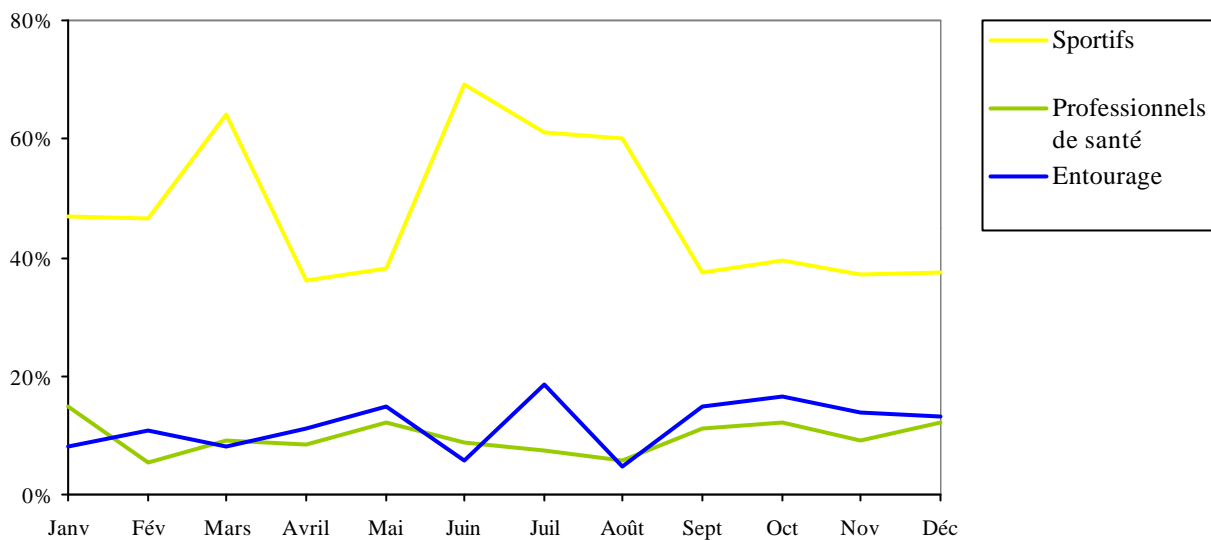


Figure 27 : Evolution des appels en provenance des sportifs, des professionnels de santé et de l'entourage (70% des appelants).

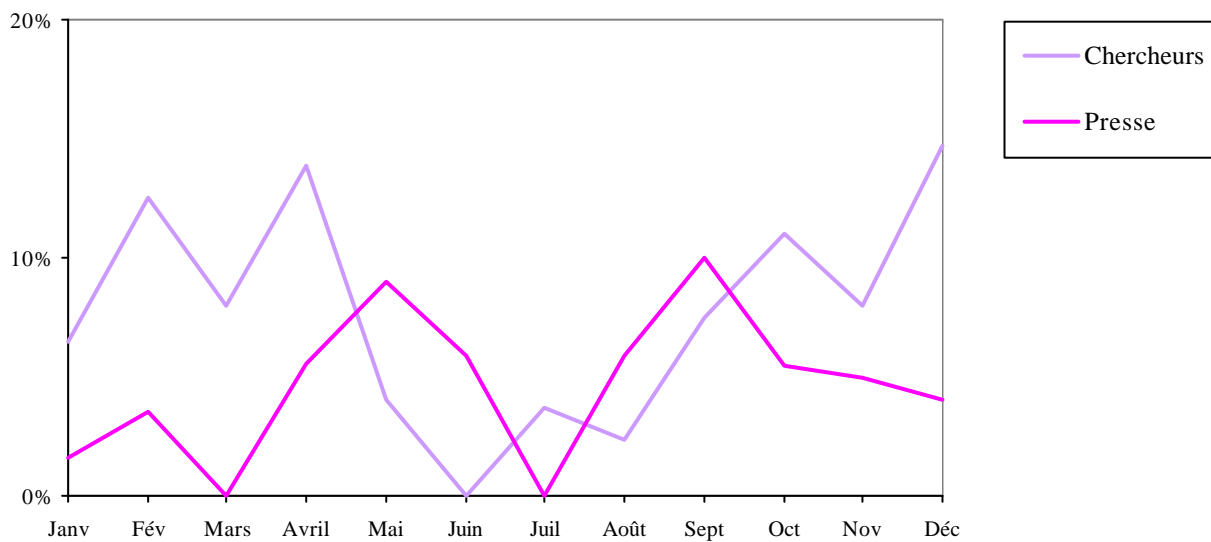


Figure 28 : Evolution des appels en provenance des chercheurs et de la presse (12% des appelants).

2.2.2. Contenu des appels :

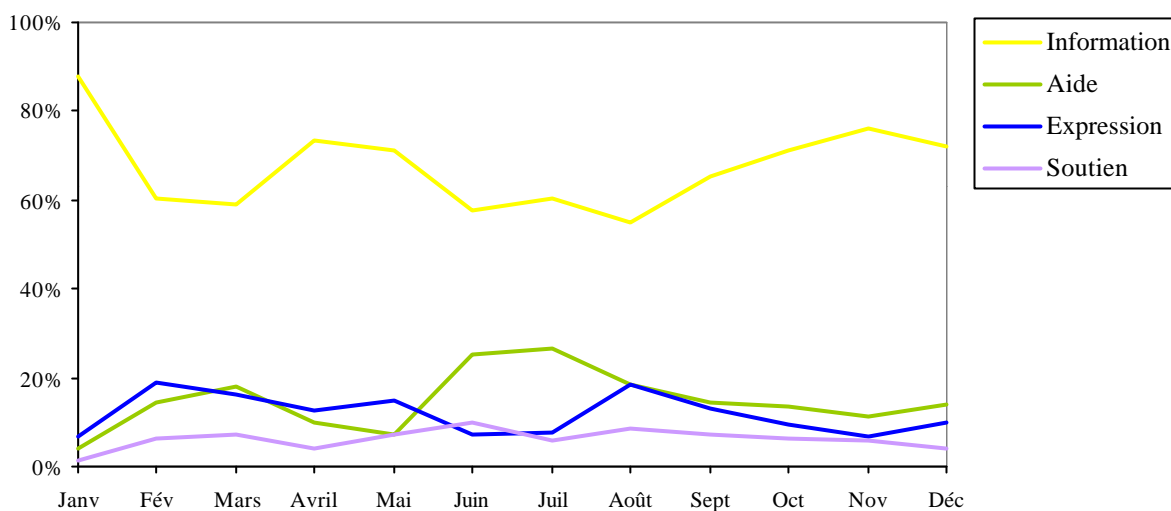


Figure 29 : Evolution des types d'appels.

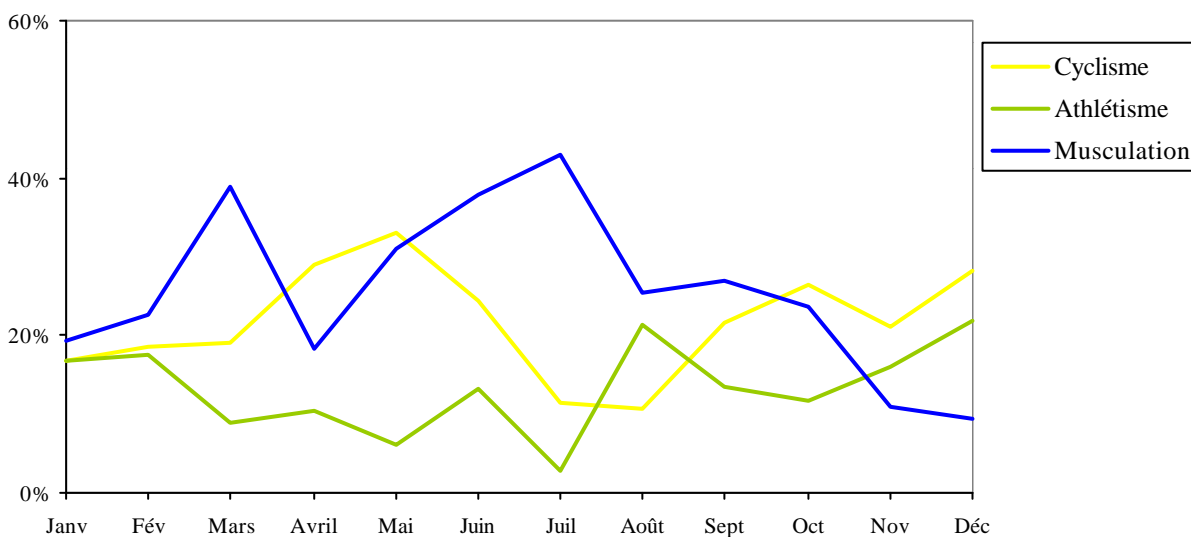


Figure 30 : Evolution des appels citant le cyclisme, l'athlétisme et la musculation (60% des sports cités).

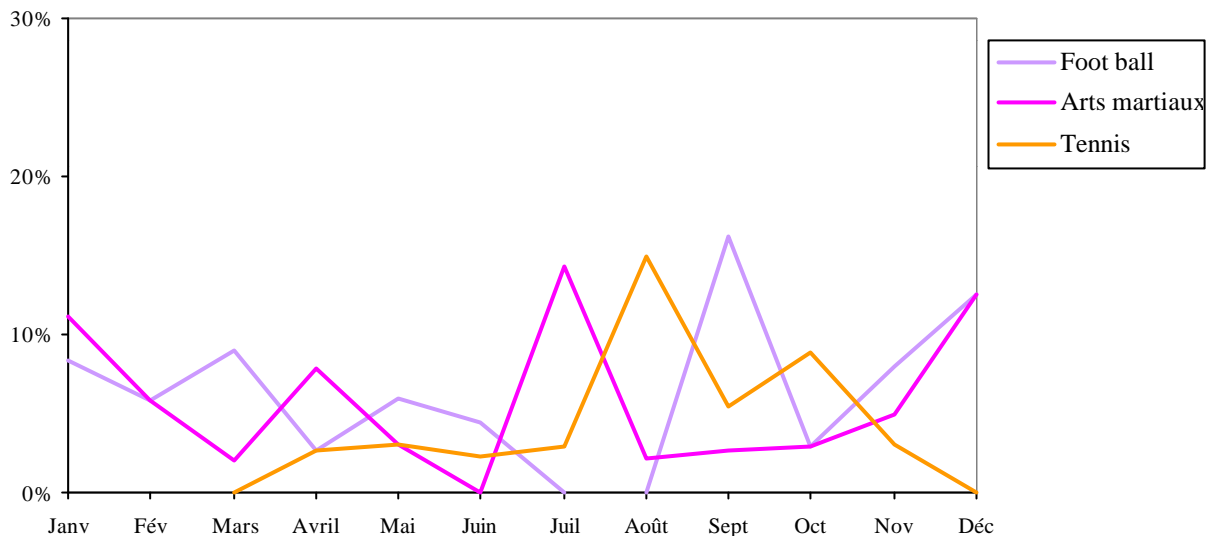


Figure 31 : Evolution des appels citant le football, les arts martiaux et le tennis (15% des sports cités).

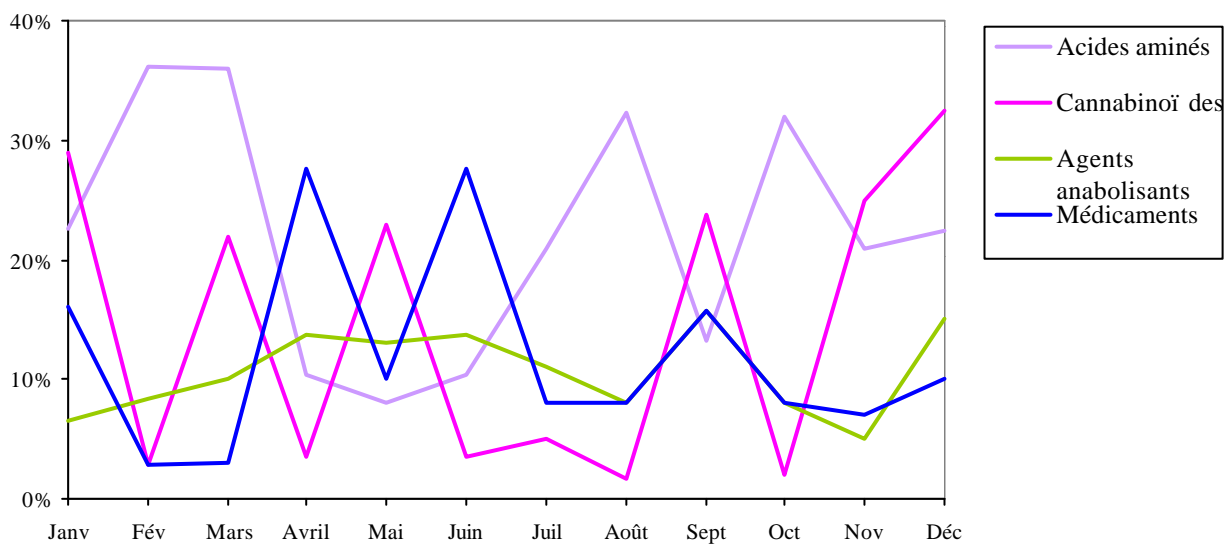


Figure 32 : Evolution des principaux produits (60% des produits cités).

2.2.3. Orientation des appels :

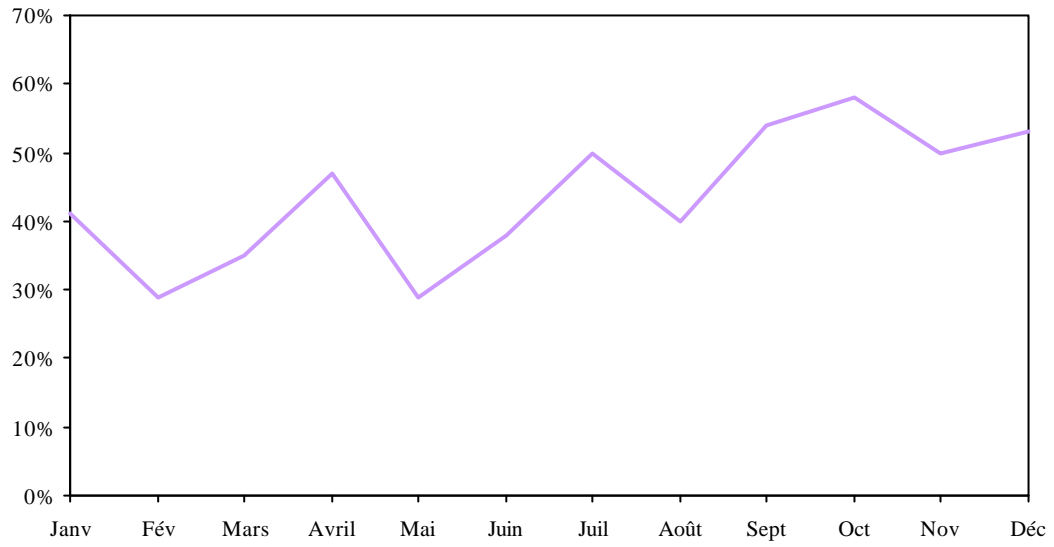


Figure 33 : Evolution du pourcentage d'appels donnant lieu à une orientation.

2.2.4. Mode de connaissance du numéro vert :

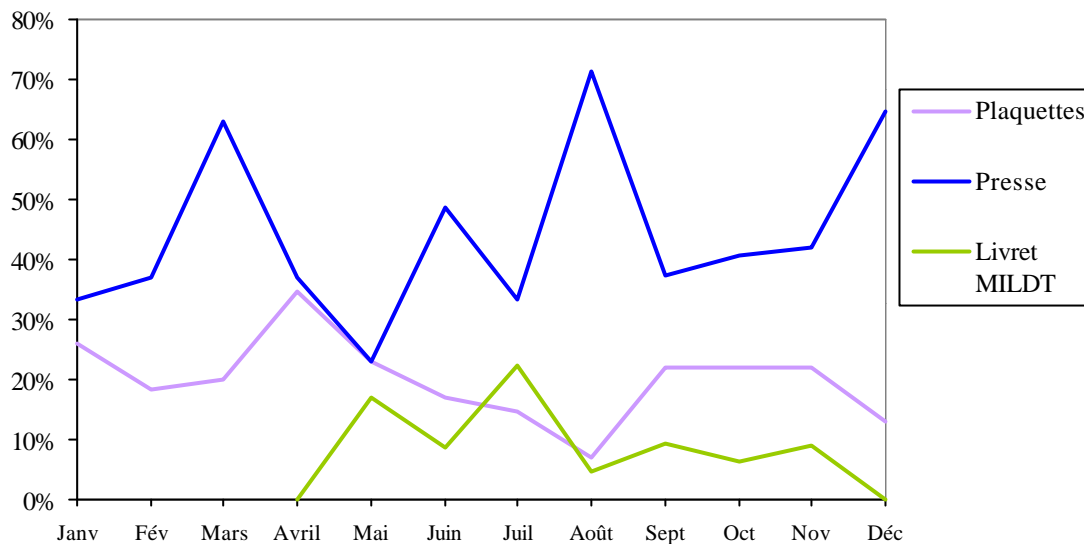


Figure 34 : Répartition et évolution des principaux modes de connaissance du numéro vert (70% du total).

3. Fonctionnement général

3.1. Plan synoptique

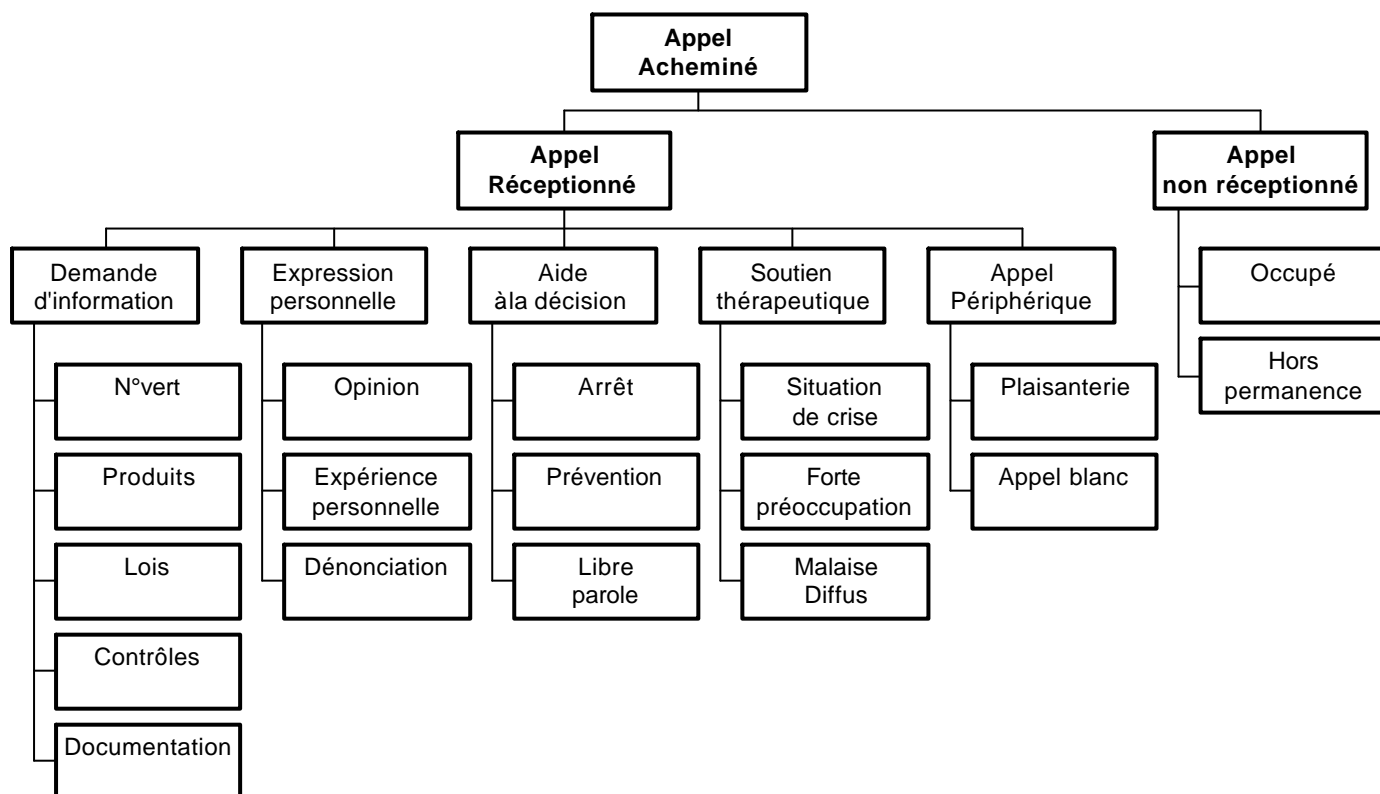


Figure 35 : Synthèse des problématiques abordées

3.2. Analyse qualitative (portant sur 1001 fiches d'écoute détaillées)

On perçoit sur les graphiques une évolution des appels, avec moins de demandes d'information et plus d'appels d'aide à la décision ou d'expression personnelle. Cette évolution est due à l'ancrage du Numéro vert dans une population plus diversifiée moins sportive, consommatrice de produits énergétiques pour améliorer une performance intellectuelle ou physique. Ces nouveaux appelants prennent conscience de leur conduite addictive et s'interrogent sur leur consommation. Ces appelants sont alertés en particulier par la campagne d'information sur les drogues et dépendances mis en place par la MILDT (Documents, série télévisée Accros...).

Les appels traités sont répartis en quatre catégories en fonction de la nature de la demande.

Les **demandes d'information** (68 %) servent de point de départ de la majorité des appels, constituant ce que l'on appelle les demandes «manifestes». Elles portent sur des thèmes très variés. Des appelants cherchent à connaître certaines informations concernant la toxicité des produits ou à vérifier la présence d'un produit sur la liste des spécialités pharmaceutiques interdites. D'autres désirent s'informer sur les évolutions du dispositif législatif et de ses conséquences pratiques (en matière de contrôle par exemple) ou se documenter sur le dopage, sur les actions de prévention existantes (y compris le numéro vert), sur les dispositifs de lutte... Ces demandes relancées par le psychologue écoutant renvoient la plupart du temps à des questions personnelles plus profondes ; inquiétudes vis à vis de la santé, questionnement sur la sincérité du médecin ou de l'entraîneur ; conflit entre désir de prendre un produit et interdit social, question éthique, peur des sanctions, demande de produits « autorisés »...

Les appels relevant de l'**expression personnelle** (12 %) correspondent majoritairement au besoin de partager des opinions, voire d'être entendu par les instances administratives, sportives ou politiques. Ces personnes critiquent l'évolution actuelle du sport et/ou estiment que le dopage fait partie de l'évolution normale du sport. D'anciens sportifs veulent apporter des témoignages sur les graves répercussions biopsychosociales à moyen terme du dopage ou, au contraire, sur le fait qu'ils sont fiers d'avoir réalisé une carrière de haut niveau sans succomber à la tentation des « produits ».

Certains trouvent là pour la première fois la possibilité d'exprimer leur souffrance d'avoir du tricher ou d'avoir été obligés d'abandonner une carrière sportive en raison de leur exclusion du système pour refus de dopage. Cette catégorie d'appels comprend également les conduites de dénonciation de pratiques illicites ou d'individus dopés.

Les appels qui débouchent sur une **aide à la décision** (14 %) concernent d'abord des pratiquants qui sont en situation d'incertitude ; ils désirent prendre un produit mais souhaitent avoir, avant de passer à l'acte, plus d'informations par des spécialistes extérieurs au mouvement sportif. La décision est, soit immédiate, soit ne sera prise qu'après plusieurs appels auprès d'écouterants différents qui renforcent progressivement un choix encore incertain. D'autres appels demandent une aide pour se défaire d'une conduite dopante déjà engagée, à la limite de la dépendance, mais perçue comme encore réversible. D'autres encore, veulent se désengager d'une toxicomanie reconnue, devenue insupportable et souhaitent une prise en charge médico-psychologique.

Le **soutien thérapeutique** (6 %) concerne des sujets en situation de souffrance plus ou moins aiguë par rapport à un problème de dopage (dépendance, sanction). Cette souffrance induit, en fonction du sujet et du contexte qu'il rencontre, un malaise diffus, une forte préoccupation ou une crise d'angoisse violente (pleurs, panique, pensées suicidaires...) qu'il s'agit de prendre en charge cliniquement. Ces appels sont toujours longs, difficiles à gérer téléphoniquement. Ils nécessitent une forte compétence professionnelle et une formation en psychopathologie de l'écouterant.

Le classement d'un appel dans une seule catégorie n'est pas évident, plusieurs thématiques pouvant être successivement traitées au cours du même appel (effets secondaires d'un produit ⇒ contrôles ⇒ législation ⇒ dopage personnel ⇒ angoisse ⇒ demande d'aide).

L'orientation des appels se fait en majorité vers le réseau des médecins spécialistes de médecine du sport ou des addictions qui ont accepté de travailler avec nous. Sur les problématiques touchant la loi et les contrôles, les dénonciations, les responsables des DRJS sont alors les interlocuteurs privilégiés.

Les personnes en situation de dépendance sont orientées vers les structures spécialisées (Centre Monte Christo, Chalet du Thianty, unités de soins pour patients addictifs des CHU) ou les associations spécialisées dans la prise en charge des conduites addictives (Répertoire national des services spécialisés dans le domaine des drogues et toxicomanies).

4. Conclusion

Le service « Ecoute Dopage » est en première ligne des actions de prévention et de lutte contre le dopage. C'est un service ponctuel qui ne relève pas du suivi ni de la prise en charge thérapeutique, il se limite à l'information, l'observation, le soutien, l'orientation des appelants. Pour autant, face à un phénomène que le milieu sportif ne reconnaît que difficilement, « Ecoute Dopage », service d'aide téléphonique gratuit et anonyme, demeure un lieu unique d'expression et d'écoute pour toutes les personnes qui se sentent concernées.

Les informations recueillies au travers des 12. 944 appels réceptionnés et les 1 200 fiches d'écoute remplies, sont une source de connaissance irremplaçable pour comprendre le développement du dopage dans les milieux sportifs. Par sa fonction d'observatoire des conduites des sportifs, le Numéro Vert constitue un indicateur permanent :

- des évolutions dans la consommation de produits visant à améliorer les performances sportives,
- - des changements dans les pratiques de dopage,
- des besoins et des difficultés des sportifs et de leur entourage,
- de l'effet des politiques et des pratiques de prévention et de lutte contre le dopage,
- de l'effet des politiques et des pratiques sociales et judiciaires.

La publication des informations recueillies, destinées aux professionnels et responsables institutionnels répond à notre devoir de rendre compte des besoins et demandes du public qui appelle le Numéro Vert « Ecoute Dopage ». Ces indicateurs objectifs devraient leur permettre de développer des programmes d'action efficaces préservant la santé de tous ceux qui aiment et pratiquent le sport.

Notre service reste cependant limité dans ses offres de soutien avec un seul écoutant en ligne, une interruption de l'écoute entre 12 H et 14 H ainsi que les samedis et dimanches. Son développement et son évolution apparaissent nécessaires en relation avec les mesures envisagées en application de la loi du 23 Mars 1999 (création des antennes médicales) et les besoins exprimés par le public (développement des actions de prévention, formation des cadres, accès à l'information...). Le service « Ecoute Dopage » reste une structure pilote en Europe et accueille des spécialistes de la prévention et lutte contre le dopage du Comité National Olympique Allemand (Pr G. Treutlein, Université d'Heidelberg), du Comité national Olympique Italien (Pr P. Delphini, Dr V. Meccariello, Université de Rome) pour la mise en place d'un service d'aide téléphonique national pour les sportifs allemands et italiens.

RESPONSABLE DU SERVICE « ECOUTE DOPAGE »

Jean BILARD

Docteur en Psychologie, Professeur des Universités

Vice-Président de l'Université Montpellier 1

Responsable de la formation nationale des psychologues du sport (DESS Sport et Psychologie)

Membre du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique de TOXIBASE.

LES MEMBRES DU SERVICE “ ECOUTE DOPAGE ”

M. AUDRAN, Professeur des universités, Docteur en pharmacie.

C. BOISSIER ; Psychologue du sport,

J. BOURRIER, Professeur Agrégé d'EPS, Médecin du sport,

J. JEAN; Psychologue du sport, Doctorante.

D. MARTINEZ; Psychologue du sport, Doctorant.

S. MOSSON; Psychologue du sport, Psychothérapeute.

G. NINOT. Psychologue du Sport, Maître de Conférences.

S. PROIA; Psychologue du sport, Doctorant.

P. SALAS; Psychologue du sport, Doctorant.

J. C. VILLANUEVA, PSYCHOLOGUE DU SPORT, PSYCHOTHERAPEUTE.

COORDONNEES DU SERVICE

Maison des Sports

200 Avenue du Père Soulas

34094 Montpellier Cedex 5

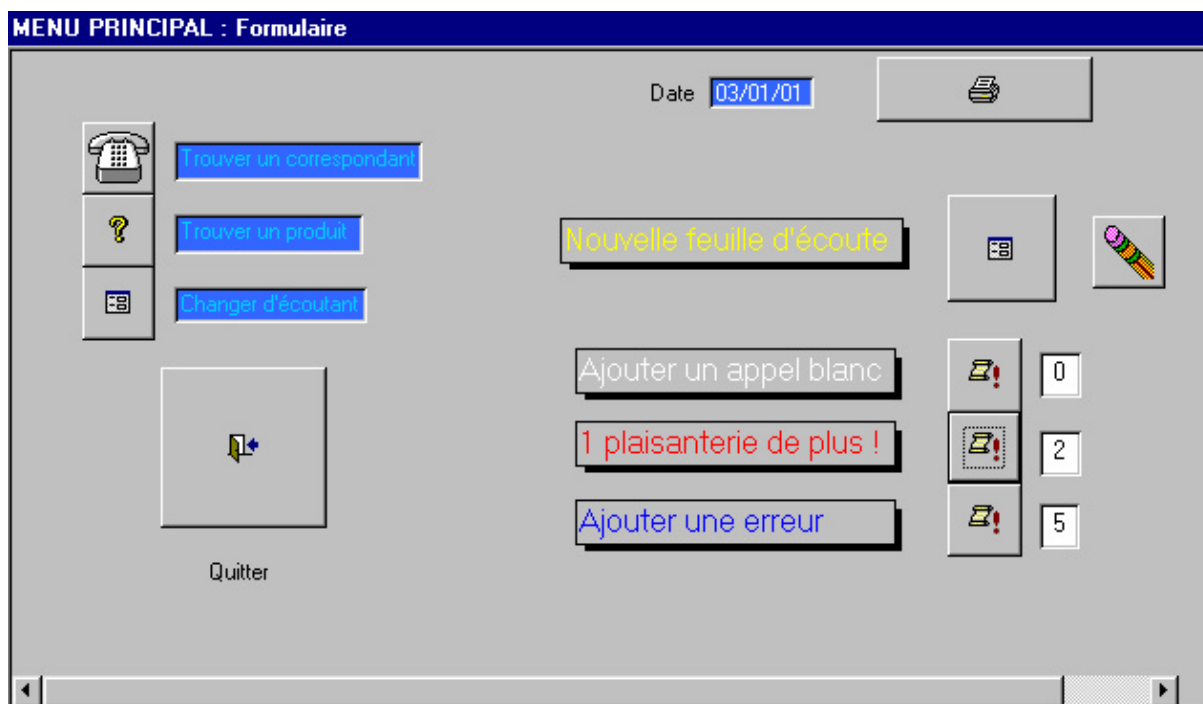
☎ 04 67 41 78 49

☎ 0 800 15 2000

Fax : 04 67 41 78 03

5. ANNEXES

FORMULAIRES INFORMATIQUES



MENU D'ACCUEIL.

Feuille d'écoute

Feuille N° 478 22/11/00 Ecoutant N° 3

Durée 1 16:58:07

Statut


Age


Sexe H F

Sport

Thème




Département

Orientation vers : 

Produits: 

Commentaire

Connaissance du N°vert

FEUILLE D'ECOUTE